

# Conditions Générales de Vente

---

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles Quentin BOURGEOIS fournit ses services à ses clients. Ces dernières prévalent sur les informations commerciales affichées sur le site <https://agence-seo-nancy.fr>, celles-ci pouvant être amenées à être modifiées à tout moment et sans préavis, ou sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document.

« Prestataire » désigne Quentin BOURGEOIS, micro-entreprise, SIRET 834 621 013 dont le siège social est situé 14 Place du Colonel Fabien, 54000 Nancy

« Client » désigne toute personne physique majeure ou personne morale, sollicitant les services du Prestataire. La personne ou l'entreprise signataire des présentes Conditions Générales de Vente (signature accompagnée de la mention Bon pour Accord sur le devis) se porte garante du paiement de la facture même si celle-ci doit être établie au nom d'un tiers. Toute validation de devis ou de facture valide, de fait, les CGV du Prestataire.

## SOMMAIRE

I – En cas de prestation de référencement uniquement

II – En cas de création de site Internet et prestation de référencement

## CHAMP D'APPLICATION :

Le Prestataire propose des services de création, refonte de site internet vitrine, de référencement SEO et SEA. (pas d'application mobile – pas de réseaux sociaux)

Le Client est informé sur le devis des Conditions Générales de Vente et peut les consulter à tout moment sur le site internet du Prestataire ou peut les demander par écrit au Prestataire. En conséquence, toute commande passée par le Client pour le compte du Prestataire emporte acceptation et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

I – En cas de prestation de référencement uniquement

Le Prestataire mettra à disposition du Client un personnel qualifié pour assurer sa mission d'accompagnement au référencement naturel et/ou sponsorisé du site du Client auprès des outils de recherche, portails ou annuaires afin de permettre à ce site d'être répertorié et de lui permettre une bonne visibilité. Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de

l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

## **Article 1 – RÉALISATION DE LA MISSION :**

Afin d'assurer la mission telle que décrite au bon de commande (ci-après dénommée la « Mission »), le Prestataire met à la disposition du Client l'ensemble de ses services et une équipe compétente spécialement chargée de l'exécution de la Mission. Le Prestataire fera ses meilleurs efforts pour que le personnel dédié à la réalisation de la Mission soit suffisamment nombreux et dispose des compétences nécessaires. La Mission telle que décrite au bon de commande représente une intervention globale et forfaitaire d'une durée déterminée lors de la rédaction du devis. Le détail qui figure au bon de commande n'a qu'une vertu indicative, étant précisé qu'aucun élément de la Mission ne peut être séparé ou distingué des autres et qu'ils forment un tout indivisible. Pour la réalisation de sa Mission, le Prestataire pourra moduler le nombre de jours / hommes prévu initialement pour chacune des étapes figurant au bon de commande, en les affectant à d'autres étapes, la seule obligation du Prestataire résidant dans la fourniture du nombre de jours / hommes global tel que prévu au bon de commande.

## **Article 2 – APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES :**

Les présentes conditions générales sont opposables au Client, signataire des présentes et responsable d'un ou plusieurs sites internet pour lequel ou lesquels le Prestataire assure la Mission. La signature du bon de commande par le Client vaut prise de connaissance préalable et acceptation desdites conditions générales. Les présentes conditions sont applicables à toute fourniture de prestations de référencement d'un système d'informations en ligne. En conséquence, la signature du présent contrat implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions. Conformément aux dispositions de l'article 1119 du code civil, les conditions particulières l'emporteront sur les conditions générales. Le fait que le Prestataire ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation par le Prestataire à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

## **Article 3 – PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT :**

En contrepartie de la Mission, le Client s'oblige à régler la somme ferme, forfaitaire et définitive déterminée dans le bon de commande. La somme totale, arrêtée au bon de commande, sera réglée conformément aux Conditions de règlement. Tout retard de paiement supérieur à 15 jours à l'une quelconque des échéances convenues entraînera une pénalité. Le taux d'intérêt s'élève à 5% par jour de retard.

Tout défaut de règlement pourra entraîner la déchéance immédiate du contrat établi entre le Prestataire et son Client.

## **Article 4 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE :**

Le Prestataire s'engage à préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'il pourrait détenir du fait de l'exécution du présent contrat. Il s'engage également à assurer la confidentialité des informations hébergées et à ne les communiquer à aucun tiers, même si le présent contrat arrive à son terme ou se trouve résilié.

## **Article 5 – RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE :**

Le Prestataire fera ses meilleurs efforts pour utiliser les techniques de référencement contemporaines à la signature du bon de commande, mais ne garantit aucun résultat quant au référencement du site ou des sites du Client dans les moteurs de recherche. Le Prestataire est donc tenu à une simple obligation de moyens. En aucun cas, la responsabilité du Prestataire ne pourra être recherchée en cas de : (i) Faute, négligence, omission ou défaillance du Client, (ii) Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel le Prestataire n'a aucun pouvoir de contrôle et/ou de surveillance, (iii) Force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté du Prestataire, (iv) Absence d'évolution ou de baisse du positionnement sur les moteurs de recherches du site du Client (quels que soient les mots clefs déterminés par le Prestataire), (v) Désindexation ou pénalité de la part des moteurs de recherches, (vi) Fermeture de compte annonceur (type "AdWords" ou autres).

Le Prestataire n'est ni en charge, ni responsable du développement du contenu du site internet réalisé par et/ou pour le Client. Sa responsabilité ne pourra pas plus être engagée en cas de défaillance et/ou de retard du développeur du site pour des modifications nécessaires préalablement à l'exécution de la Mission.

Toute demande de modification de la part du Client ne pourra être réalisée par le Prestataire. Cette tâche est prise en charge par le prestataire ayant créé le site Internet, s'occupant de la maintenance et de l'hébergement.

Dans le cadre d'achat de liens sponsorisés, le Prestataire peut être amené à proposer des mots clefs et/ou des textes d'annonces publicitaires. Il appartient au Client de vérifier l'adéquation des éléments proposés, la responsabilité du Prestataire ne pouvant jamais être recherchée à ce titre. Le Prestataire mettra tous les moyens disponibles pour assurer les services au Client, sauf notamment dans l'hypothèse où une interruption du service serait expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle.

En outre, la responsabilité du Prestataire ne sera pas engagée en cas de force majeure, notamment si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant au Prestataire est empêchée, limitée ou perturbée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott, ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable du Prestataire (« cas de Force Majeure »), alors le Prestataire devra être dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou perturbation. Le Prestataire affecté par un cas de Force

Majeure devra tenir le Client régulièrement informé par courrier électronique (ou tout autre moyen de communication) des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce cas de Force Majeure. Si les effets d'un cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable ou recherché en responsabilité du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles sur le site, transmises ou mises en ligne par le Client ou pour son compte et ce à quelque titre que ce soit.

Le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. A ce titre, le Prestataire informe le Client que ses prestations sont indépendantes d'autres opérateurs techniques et que sa responsabilité ne peut être engagée du fait de leur défaillance. Les réparations dues par le Prestataire en cas de défaillance du service qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect. En aucun cas, le Prestataire ne pourra être tenue responsable des préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du service fourni par le Prestataire, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéficiaires ou de Clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système), pour lesquels le Client a souscrit à une assurance appropriée. Toute action dirigée contre le Client par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation. En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourraient être mis à la charge du Prestataire, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client au Prestataire pour la période considérée ou facturées au Client par le Prestataire ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du service pour laquelle la responsabilité du Prestataire a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

## **Article 6 – OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT :**

6.1 Le Client s'engage à fournir au Prestataire l'ensemble des informations requises pour assurer l'exécution des services prévus dans le présent contrat, et notamment les codes d'accès à son site Internet afin que le Prestataire puisse optimiser le référencement naturel On-Site, au niveau des contenus.

Sans ces éléments un mois après la signature du contrat, le Prestataire ne sera pas en mesure de proposer un service complet. De ce fait, le Prestataire se réserve le droit de mettre en stand-by le projet ou d'annuler l'accord contractuel.

6.2. Le Client est responsable des propos et des contenus figurant sur son site. En tout état de cause, le Client est responsable de la moralité, du respect des lois et règlements notamment en matière de protection des mineurs et du respect de la personne humaine ainsi que de ses données personnelles et des droits des tiers en matière de propriété intellectuelle ainsi que du contenu du site et de l'ensemble des données communiquées.

Le Client est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteur au sens de l'article L 112-2 1er et 2° du Code de la Propriété Intellectuelle. Le Client assure le Prestataire qu'il est titulaire de tous les droits de propriété

intellectuelle sur l'intégralité des pages qu'il fait maintenir, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée. Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des services et de son site Internet, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses. En conséquence, le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit. Le Client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, le Prestataire ne pouvant être recherché ni inquiété à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client. Le Client déclare avoir obtenu toutes les éventuelles autorisations administratives nécessaires à l'activité ou au service qu'il propose sur son site en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises. Le Client garantit relever indemne le Prestataire de toute action en revendication de tiers liés au contenu des informations transmises, diffusées, reproduites notamment celles résultant d'une atteinte aux droits de la personnalité, à un droit de propriété lié à un brevet, à une marque, à des dessins et modèles, à des droits d'auteur ou celles résultant d'un acte de concurrence déloyale ou parasitaire ou d'une atteinte à l'ordre public, aux règles déontologiques régissant Internet, aux bonnes mœurs, au respect de la vie privée (droit à l'image, secret de la correspondance...) ou aux dispositions du Code Pénal : à ce titre, le Client indemniserà le Prestataire de tous frais, charges et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, outre les honoraires et frais raisonnables des conseils du Prestataire, même par une décision de justice non définitive.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait du Prestataire. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande du Prestataire à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir au Prestataire de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à prendre à sa charge toute réclamation et/ou procédure quels qu'en soient la forme, l'objet ou la nature qui seraient formés contre le Prestataire et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat. Le Client, seul responsable du contenu du site, s'engage à assurer à ses frais la défense du Prestataire dans le cas où ce dernier ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'il diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

6.3. Le Client s'engage à fournir au Prestataire l'ensemble des informations requises pour assurer l'exécution des services prévus dans le présent contrat.

6.4. Le Client s'engage à collaborer avec le Prestataire en mettant à sa disposition tout document ou information qui pourrait être demandé par le Prestataire, et le laisser effectuer sur le site toutes les recherches qui lui seront nécessaires.

6.5. Le Client s'engage à préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'il pourrait détenir du fait de l'exécution du présent contrat. Cette clause de confidentialité s'étend à tous les membres du personnel auprès duquel toutes mesures nécessaires devront être prises pour respecter la présente obligation.

6.6. Le Client s'engage à informer le Prestataire de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, électronique ou autre, modification de son équipement...) et au plus tard dans les huit jours de la modification.

En cas de non-respect de l'une quelconque des obligations précitées, le Prestataire pourra mettre fin au contrat, sous réserve d'un préavis de 1 mois. Si le Prestataire résilie le contrat dans ces conditions, le Client ne pourra prétendre au remboursement par le Prestataire des sommes déjà versées, et le Prestataire ne sera redevable d'aucun dédommagement à l'égard du Client. En revanche, si le non-respect des obligations du Client entraînait un préjudice pour le Prestataire, le Prestataire se réserve le droit de poursuivre le Client pour obtenir la réparation complète de ce préjudice et notamment le remboursement de dommages et intérêts, pénalités, frais, honoraires exposés par le Prestataire.

En outre, le Prestataire se réserve la possibilité de restreindre, limiter ou suspendre ses services sans préavis ni indemnité s'il apparaît que le Client utilise les services qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En toutes hypothèses, les mesures de restriction, limitation ou suspension sont exercées selon la gravité et la récurrence du ou des manquements imputables au Client.

Le Client comprend que le Prestataire devra effectuer une restriction, limitation ou suspension de la mission si le Prestataire reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées.

## **Article 7 – PUBLICITÉ ET PROMOTION :**

Le Prestataire pourra, à l'occasion de manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, sur son site internet ou autre, se prévaloir des services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou plaquettes.

Le Client autorise le Prestataire à citer son nom et sa dénomination sociale ainsi que son URL, les copies d'écran de ses pages Web, à titre de références pour la promotion commerciale du Prestataire.

Le Client est informé qu'un lien vers son site sera réalisé depuis le site du Prestataire. Cela aura pour effet d'augmenter sa visibilité dans les moteurs de recherches. Le Client peut s'opposer à cette mesure par simple courrier adressé au Prestataire.

## **Article 8 – MODIFICATION DU CONTRAT :**

Toute modification des prestations fera l'objet d'un avenant signé dans les mêmes conditions que la prestation initiale.

## **Article 9 – RESILIATION DU CONTRAT :**

Le bon de commande équivaut à un contrat à durée déterminée conclu pour une durée irrévocable mentionnée explicitement. En aucun cas le Client ne pourra tenter de résilier unilatéralement ledit contrat, sauf en cas de motif grave et légitime, la gravité et la légitimité du motif de résiliation devant impérativement être constatées judiciairement avant toute résiliation unilatérale du contrat.

En cas de résiliation unilatérale de la part du Client, non justifiée par un motif grave et légitime constaté judiciairement, celui-ci s'oblige à verser au Prestataire une somme équivalente au montant du contrat à titre de dédit.

## **Article 10 – DÉCLARATION DU CLIENT :**

Le Client déclare et reconnaît que les présentes conditions générales ont été portées à sa connaissance dès avant la signature du bon de commande. Il déclare les accepter sans réserve de sorte qu'elles forment un contrat entre le Prestataire et le Client.

Le bon de commande et les présentes conditions générales forment un tout indivisible.